



*Programme pour la formation
des Résidents étrangers des hôpitaux de Paris (REHP)
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
Promotion 2021-2022*

Le partenariat entre l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et le Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris (CMHP) a pour objectif de développer un programme de formation d'excellence auprès des jeunes praticiens étrangers et de favoriser les coopérations entre l'AP-HP et les Hôpitaux Universitaires étrangers. Chaque année, 35 praticiens « Résidents Étrangers des Hôpitaux de Paris » sont sélectionnés par l'AP-HP et le CMHP, et accueillis pour occuper un poste de FFI ou de Stagiaire Associé dans les services hospitaliers de l'AP-HP.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par mail à secretariat.cmhp@orange.fr

le 15 janvier 2021 au plus tard,

pour une prise de fonction début novembre 2021.

Contact et informations :

Monique BOUAZZA, secrétaire : secretariat.cmhp@orange.fr Site Internet : www.cmhp.fr

SOMMAIRE :

Page 1/6 : Intitulé, contact et informations du PROGRAMME POUR LA FORMATION REHP

Page 2/6 : Formulaire de candidature à joindre au dossier, signé et avec photo actuelle

Page 3/6 : Public concerné et modalités de candidature

Page 4/6 : Liste des pièces à fournir pour le Statut 1 : Stagiaire associé

Page 5/6 : Liste des pièces à fournir pour le Statut 2 : FFI DFMS ou DFMSA

Page 6/6 : Liste des pièces à fournir pour le Statut 3 : FFI UE hors France

Les candidatures sont à adresser par mail (EXCLUSIVEMENT en PDF ou WORD) et les pièces du dossier jointes au mail (ne pas utiliser de plateforme de téléchargement).

Chaque pièce doit OBLIGATOIREMENT être classée par numéro et nommée (voir termes en rouge).

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

AU POSTE DE MÉDECIN RÉSIDENT ÉTRANGER DES HÔPITAUX DE PARIS -REHP-

De novembre 2021 à octobre 2022

Veuillez cocher la formation souhaitée

FFI DFMS

FFI DFMSA

FFI MEDECIN U.E

STAGIAIRE ASSOCIE



Spécialité postulée : _____

VOIR LES MODALITÉS D'ENVOI DU DOSSIER DANS LE PROGRAMME

NOM de naissance : _____

NOM de l'époux si mariée : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / _____

LIEU DE NAISSANCE : _____ **NATIONALITÉ** _____

ADRESSE PERSONNELLE COMPLÈTE :

N° _____ **Rue** _____

Code ville : _____ **Ville :** _____ **PAYS :** _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @ _____

Téléphone : **mobile** _____ **fixe** _____

UNIVERSITÉ D'OBTENTION DES DIPLÔMES :

de Docteur en Médecine _____

de Spécialité _____

EMPLOYEUR ACTUEL (UNIQUEMENT pour le Stagiaire Associé) :

Nom et adresse de l'hôpital _____

NOM DU CHEF DE SERVICE D'ACCUEIL A L'AP-HP : _____

HÔPITAL : _____

Fait à : _____ **le** ____ / ____ / _____

Signature : _____

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

Public concerné et modalités de candidature :

Médecins non européens, hors UE

1/ STATUT : STAGIAIRE ASSOCIE dans le cadre d'un accord de coopération internationale : être Médecin spécialiste pour bénéficier d'une formation pratique complémentaire

2/ STATUT : FFI dans le cadre du DFMS (en cours de spécialisation) ou du DFMSA (diplômé spécialiste). Il faut OBLIGATOIREMENT avoir déposé, avant le 15/01/2021, un dossier de candidature auprès de l'Université de Strasbourg sur le site <http://med.unistra.fr/> suivre : Onglet Formation > 3ème cycle > DFMS-DFMSA).

Médecins européens (hors France) , UE+ SUISSE et EEE :

3/ STATUT : FFI UE, être Interne avec au moins un an effectif dans la spécialité dans son pays d'origine.

**POUR TOUS,
les dossiers sont à adresser par mail (EXCLUSIVEMENT en PDF ou WORD),
les pièces jointes au mail (pas de plateforme de téléchargement) doivent être
OBLIGATOIREMENT numérotées, nommées et classées (en rouge dans la liste).**

ATTENTION :

les Médecins ayant déjà bénéficié d'une année en qualité de REHP à l'AP-HP ne peuvent plus postuler.

Informations pratiques

Un jury composé de membres du corps médical et de l'administration de l'AP-HP et du CMHP se réunira au printemps 2021 pour sélectionner les 35 candidats.

Les résultats seront communiqués par mail à tous les candidats le 09 avril 2021.

La durée du stage est d'un an obligatoire pour les DFMS/DFMSA, de 6 mois renouvelables une fois pour les stagiaires associés et de 6 mois pour les FFI UE.

La rémunération mensuelle nette est de 1500 € (sauf actualisation), hors gardes.

Le voyage, le logement, les assurances « rapatriement » et « responsabilité civile » sont à la charge du candidat.

En fin de stage, après évaluation du Chef de service d'accueil, un certificat est remis aux Résidents Étrangers des Hôpitaux de Paris au cours de la cérémonie annuelle de remise des prix aux jeunes praticiens en formation à l'AP-HP.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP **Stagiaire Associé** 2021-2022

NOM _____ PRÉNOM _____ Nationalité _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @ _____ SPECIALITE _____

ACCUEIL à l'AP-HP : Chef de service et hôpital _____

A FOURNIR DANS L'ORDRE D'ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

- 1 **Formulaire** de candidature sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en MAJUSCULES, signé avec photo actuelle
- 2 **CV** actualisé et détaillé (3 pages maximum) comportant vos activités professionnelles (vos fonctions et l'adresse précise de votre employeur), diplômes et principales publications, dates des stages hospitaliers à partir du résidanat dans votre pays ou à l'étranger
- 3 **Projet professionnel** précisant la motivation et les objectifs (deux pages dactylographiées maximum)
- 4 **Lettre** motivée du Chef de service d'**accueil** à l'AP-HP sur papier à entête, signée et tamponnée, qui souhaite vous accueillir en qualité de stagiaire associé, mentionnant les dates d'accueil, les critères ayant permis de vous choisir, les fonctions et missions qui vous seront confiées, l'objectif pédagogique poursuivi et l'évaluation prévue
- 5 Copie du **diplôme de Docteur en Médecine** certifiée conforme et traduite en français par un traducteur assermenté
- 6 Copie du **diplôme de spécialité** certifiée conforme et traduite en français par un traducteur assermenté
- 7 Copie d'**autres diplômes** obtenus dans votre pays où à l'étranger
- 8 **Attestation** de l'autorité compétente permettant l'**exercice** de la **spécialité** dans le pays d'origine
- 9 Lettre du Directeur de l'**hôpital-employeur** en cours, sur papier à entête avec Nom, Prénom, Qualité et adresse complète, signée et tamponnée, précisant le bien-fondé de la demande, l'objectif et l'attente de cette qualification professionnelle
- 10 Lettres (2 maximum) de **recommandation** de vos supérieurs hiérarchiques ou différents Maîtres de stage avec lesquels vous avez poursuivi vos études dans votre pays ou à l'étranger
- 11 Certificat de bonne pratique de la langue française écrite et parlée (niveau **B2** exigé), à demander auprès d'un organisme agréé de votre pays ou attestation du Doyen si les études ont été effectuées en français
- 12 **Certificat médical** établi par un Médecin des hôpitaux précisant que vous remplissez les conditions d'aptitude physiques et mentales pour l'exercice des fonctions postulées
- 13 Copie du carnet de **vaccination** à jour ou attestation par un médecin des hôpitaux (diphthérie-tétanos-poliomyélite, hépatite B), et typhoïde pour une candidature en Biologie
- 14 Copie certifiée conforme du **passport** (UNIQUEMENT la page comportant n° du passeport, photo et dates de validité)
- 15 Extrait de **casier** judiciaire ou document équivalent datant de moins de 3 mois délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance (ainsi qu'un extrait du casier judiciaire français pour les candidats ayant résidé en France).

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP **DFMS et DFMSA** 2021-22

NOM _____ PRÉNOM _____ Nationalité _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @ _____

SPECIALITE _____

ACCUEIL à l'AP-HP : Chef du service et hôpital _____

A FOURNIR DANS L'ORDRE D' ENUMERATION ET SCANNE EN COULEUR

1. **Formulaire de candidature** sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en **MAJUSCULES**, signé avec photo actuelle
2. **Projet professionnel** précisant la motivation et les objectifs (deux pages dactylographiées maximum)
3. **Lettre** motivée du Chef de service d'**accueil** à l'AP-HP, sur papier à entête, signée et tamponnée, qui souhaite vous accueillir en qualité de REHP, les critères motivant le choix de son candidat, et le projet de formation en adéquation avec votre cursus
4. Lettres (2 maximum) de **recommandation** de vos supérieurs hiérarchiques ou différents Maîtres de stage avec lesquels vous avez poursuivi vos études dans votre pays ou à l'étranger
5. **Certificat médical** établi par un Médecin des hôpitaux précisant que vous remplissez les conditions d'aptitude physiques et mentales pour l'exercice des fonctions postulées
6. Copie du carnet de **vaccination** à jour ou attestation par un médecin des hôpitaux(diphtérie-tétanos-poliomyélite, hépatite B), et typhoïde pour une candidature en Biologie
7. Extrait de **casier** judiciaire ou document équivalent (ainsi qu'un extrait du casier judiciaire français pour les candidats ayant résidé en France), datant de moins de 3 mois, délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance
8. Copie du **dossier** d'inscription en **DFMS ou DFMSA** que vous avez adressé à l'Université de Strasbourg.

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE REHP **FFI UE (hors France)** 2021-2022

NOM _____ PRÉNOM _____ Nationalité _____

E-mail (en MAJUSCULES) : _____ @ _____

SPECIALITE _____

ACCUEIL à l'APHP : Chef du service et hôpital _____

A préciser : semestre de novembre 2021 à avril 2022 ou de mai 2022 à octobre 2022

- 1 **Formulaire** de **candidature** sur le site web du CMHP www.cmhp.fr complété en MAJUSCULES, signé avec photo actuelle
- 2 **CV** actualisé et détaillé (3 pages maximum) comportant les dates des stages hospitaliers dans votre pays ou à l'étranger
- 3 **Projet professionnel** précisant la motivation et les objectifs (deux pages dactylographiées maximum)
- 4 **Lettre** motivée du Chef de service d'**accueil** à l'AP-HP, sur papier à entête, signée et tamponnée, qui souhaite vous accueillir en qualité de REHP, mentionnant les dates d'accueil (semestre du novembre 2021 à avril 2022 ou semestre de mai 2022 à octobre 2022, les critères motivant le choix de son candidat, et le projet de formation en adéquation avec votre cursus
- 5 Copie du **diplôme de Docteur en Médecine**, et éventuellement autres diplômes, certifiée conforme et traduite par un traducteur assermenté
- 6 Lettres (2 maximum) de **recommandation** de vos supérieurs hiérarchiques ou différents Maîtres de stage avec lesquels vous avez poursuivi vos études dans votre pays ou à l'étranger
- 7 Certificat de bonne pratique de la langue française écrite et parlée (niveau **B2** exigé) à demander auprès d'un organisme agréé de votre pays
- 8 **Certificat médical** établi par un Médecin des hôpitaux précisant que vous remplissez les conditions d'aptitude physiques et mentales pour l'exercice des fonctions postulées
- 9 Copie du carnet de **vaccinations** à jour ou attestation par un médecin des hôpitaux(diphthérie-tétanos-poliomyélite, hépatite B), et typhoïde pour une candidature en Biologie
- 10 Copie certifiée conforme d'une pièce d'**identité**
- 11 L'**attestation** de l'autorité compétente, traduite en français par un traducteur assermenté, certifiant que le **stage** réalisé en France sera **validant** pour le cursus

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.

- 12 Extrait de **casier** judiciaire ou document équivalent datant de moins de 3 mois délivré par l'autorité compétente du pays d'origine ou de provenance (ainsi qu'un extrait du casier judiciaire français pour les candidats ayant résidé en France), .

N.B. : les informations communiquées font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux articles 34-35-36 de la loi N° 78 17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat dispose d'un droit d'accès de communication et de rectification des informations nominatives le concernant personnellement qui sont contenues dans ce traitement. Ce droit s'exerce sur simple demande de l'intéressé.